

FRONT

L'hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton

Le lundi 28 octobre 1985

vol 13 no 21

Lise Gautreau gravit un échelon

La gymnaste Lise Gautreau a terminé 38ème sur 100 athlètes présentes au championnat du monde. Ses notes lui ont également permis de changer de groupe au niveau de la compétition internationale. En gymnastique rythmique, les athlètes sont divisées en quatre groupes pour les compétitions, les groupes A, B, C, D. Suite à sa performance à Valladolid, la jeune gymnaste passe donc du groupe C au groupe B. Lise se dit très satisfaite de cette graduation car, selon elle, il n'y avait plus beaucoup de gymnastes de son calibre dans le groupe C.

Jean Lambert

Cette performance est d'autant plus surprenante que l'athlète de Dieppe souffrait d'une violente fièvre au cours de la compétition. Les activités du championnat du monde ont débuté le vendredi et Lise s'était classée parmi les 30 premières gymnastes après deux appareils. Mais dans la nuit de vendredi à samedi, un méchant petit virus s'est attaqué à Lise et a provoqué chez elle une forte fièvre. Le médecin consulté lui a alors conseillé de ne pas continuer la compétition.

"A ce moment là, toutes sortes de

choses m'ont passé par la tête, j'ai pensé aux heures d'entraînement consacrées à perfectionner mes routines. J'avais de la difficulté à réaliser qu'une maladie venait m'empêcher d'exécuter ce que j'avais mis tant de temps à préparer. Finalement, le lendemain je me sentais un peu mieux et apte à participer à la compétition", a-t-elle raconté.

En plus de terminer dans la première moitié du classement, Lise Gautreau a réalisé une moyenne supérieure à 9 pour tous les appareils pendant le championnat mondial. Il s'agit seulement de la troisième gymnaste canadienne à réussir cet exploit en compétition internationale.

Outre le petit incident du virus, Lise a beaucoup aimé l'expérience qu'elle a vécue en Europe. Selon elle, l'équipe de gymnastique moderne du Nouveau-Brunswick a profité d'une expérience exceptionnelle en voyant le beau spectacle qu'offre les Bulgares et les Soviétiques. "J'avais déjà participé à des compétitions internationales, mais j'ai appris beaucoup de choses à Valladolid", a conclu l'étudiante de l'Université de Moncton.

Le C.A. de la F.E.U.M. propose une modification du quorum

Avec comme seule proposition une modification à la constitution, qui demande que le quorum requis aux assemblées générales de la F.E.U.M. diminue de 8% à 5%. M. Bernard Lord, président de la F.E.U.M., a convoqué les membres du c.a. à une réunion "rapido presto". Celle-ci a débuté à 12h00 et elle a duré, tout au plus, une demi-heure. De toute façon une assemblée générale de la F.E.U.M. (annulée pour les raisons habituelles) devait avoir lieu à 13 heures au même endroit, soit à l'amphithéâtre de la faculté de l'éducation.

Réal Giguère

Le c.a. a finalement décidé que dorénavant le quorum requis aux assemblées générales serait de 5%.

Par contre, il semblerait, selon certains, que cette décision soit anticonstitutionnelle. M. Lacoste, président d'assemblée aux réunions du c.a. de la F.E.U.M., soutient qu'il est écrit noir sur blanc, dans la constitution de la F.E.U.M., que les 3/4 des membres présents se doivent de voter

en faveur de la proposition.

Pour sa part M. Lord affirme que les abstentions ne doivent pas être comptées. Pour les intéressés, mentionnons que le vote a été réparti comme suit: 8 membres du c.a. ont voté pour la proposition, 2 ont voté contre et 2 personnes se sont abstenues de prendre position.

Donc, d'ici la prochaine réunion du c.a., les parties concernées devraient avoir eu le temps de consulter les avis des législateurs, ce qui permettra d'éclaircir la question à la prochaine réunion.

Enfin, il semble que se soit la masse étudiante qui ait dit au dernier mot. En effet une telle décision se doit d'être approuvée lors d'une assemblée générale. Il ne reste qu'à souhaiter qu'une telle assemblée ait lieu à l'intérieur d'un délai raisonnable, que l'on attente le jour requis, qu'on le maintienne et que l'on laisse de côté, une fois pour toutes, les conflits personnels...



Lise Gautreau, de Moncton, gravit lentement mais sûrement les échelons sur la scène internationale. (Photo Jean Lambert)

Une fois de plus l'assemblée générale de la F.E.U.M. a dû être annulée. En effet, comme à l'assemblée générale précédente, le problème a encore été celui du quorum. Cette fois-ci, il n'a pas été atteint.

Réal Giguère

Pourtant, une demi-heure plus tôt, le conseil d'administration de la F.E.U.M. venait de diminuer le quorum requis de 8% à 5%. Ce dernier pourcentage ne représente que 171 étudiant(e)s comparativement à 273 étudiant(e)s qu'il était pour les assemblées précédentes.

Donc, est-ce que la solution idéale, pour que l'on ait enfin une assemblée générale complète, serait une diminution du quorum à chiffre symbolique tel que 1%? Sur ce point, M. Bernard Lord a été le pouls des étudiants encore présents à l'amphithéâtre de l'éducation. Ces derniers ont, semble-t-il, trouvé que cette solution n'était pas la meilleure. Donc, à moins d'une solution miracle, le problème risque de traîner encore très longtemps.

Pourtant les dossiers s'accumulent. Que va-t-il donc se passer au niveau des grands dossiers? Pour n'en nommer que quelques-uns: le centre social, l'évaluation des professeurs, les prêts-bourses, les logements, etc.

Finalement de grandes décisions se doivent d'être prises rapidement, car à la fin c'est nous tous les étudiants et les étudiantes qui en subiront les conséquences.

éditorial

opinion du lecteur

A quand l'évaluation des professeurs ?

M. Louis-Philippe Blanchard, recteur de l'Université de Moncton, encourageait les étudiant(e)s, samedi dernier, lors de son assermentation, à être exigeant(e)s envers les professeurs. Selon lui, une évaluation des professeurs contribuerait certainement à l'amélioration de la "qualité d'enseignement" au Centre universitaire de Moncton. C'est d'ailleurs ce que la majorité des étudiant(e)s pensent depuis longtemps.

Les étudiant(e)s du Centre universitaire de Moncton sont en droit de demander l'élaboration d'une évaluation des professeurs, et cette évaluation devrait être soumise aux professeurs le plus tôt possible. Après tout, le diplôme universitaire n'est pas gratuit. Par conséquent, les étudiant(e)s doivent verser une somme considérable (compte tenu de leurs moyens financiers) pour l'obtention de ce diplôme.

Selon les normes de l'Université, chaque étudiant(e) doit obligatoirement être évalué. Les professeurs ne devraient-ils pas l'être aussi ?

Présentement, chaque faculté ou école possède sa propre méthode d'évaluation du professeur. La plupart du temps, les résultats obtenus à partir de cette évaluation sont interprétés par le professeur lui-même et

souvent, il prend soin de garder précieusement ses résultats dans un dossier confidentiel.

D'autre part, les professeurs sont soumis à une évaluation annuelle par le doyen de leur faculté ou école. Mais quel est le barème qu'utilise le doyen pour évaluer la compétence d'un professeur ?

Comme le soulignait le rapport sur la liberté d'expression à l'Université de Moncton, déposé en avril dernier, il ne semble pas exister de règlements précis quant à l'évaluation des professeurs, et s'ils existent, ils ne sont certainement pas connus.

En fait, un comité devrait être formé d'abord pour élaborer un test d'évaluation et ensuite pour légiférer sur les capacités d'enseignement des professeurs. Ce test d'évaluation devrait évidemment répondre aux attentes de tous et toutes.

On devra donc "forcer la main" d'une manière ou d'une autre aux professeurs qui sont contre l'évaluation de leur cours par les étudiants.

En passant, combien de professeurs ont l'intention de faire évaluer leurs cours par les étudiant(e)s à la fin du semestre ?

Lise Michaud

opinion du lecteur

Une retraite bien méritée

Je me suis toujours porté vaillant défenseur des libertés les plus élémentaires. Membre de la Société protectrice des animaux, j'ai lutté aux côtés de Brigitte Bardot contre la cruelle chasse aux bêtes phoques. A mon avis, chaque élément fait partie d'un tout complexe, et la présence de tout corps étranger nécessite l'intervention d'un tiers en faveur de l'ordre établi.

Mon intervention concerne la présence inopportune d'une vieille voiture rouge qui pourrait sur place dans le stationnement derrière l'édifice Tailion. L'automobile en question, propriété probable d'un(e) ancien(ne) ou ami(e), a visiblement été domicilié sur notre campus: ses pneus dégonflés laissent déjà une trace tangible dans l'asphalte, près de la Massey.

Cette bagatelle pour certains m'affecte d'une façon toute particulière: la vue de ce déchet me répulse matin après matin.

Je m'objecte à la présence de ladite bagnole sur les terrains de l'Université. Ne croyez-vous pas qu'elle a mérité le repos éternel dans un respectable cimetière d'automos ?

Je propose donc (qui seconde?) que ce fouteu tas de ferraille aille rejoindre ses congénères à l'endroit réservé à cet effet. A la rigueur, si l'Université ne peut répondre au coût exorbitant de son nettoyage, je suggère qu'elle applique une hausse des frais de scolarité (toutes les occasions sont bonnes). A moins que l'Université compte sur les quelques pieds carrés qu'occupe ce modèle antique pour épargner sur les frais de déblayage des prochains hivers...

Pour une action concrète,

L'agent 0077

Le vrai point cardinal

Vous êtes-vous déjà interrogés sur les biens terrestres que vous possédez? Eh bien! voilà une petite réflexion que vous devez lire si vous voulez en savoir plus long à ce sujet.

Un homme dont les affaires avaient prospéré put acheter tous les champs qui entouraient sa propriété. Un jour qu'il promenait un vieillard dans ses jardins, il le conduisit pour finir en haut d'une tour qui flanquait sa maison et, montrant les quatre points cardinaux déclara fièrement: "Tout cela est à moi!" L'autre, qui avait écouté avec intérêt, tourna l'index vers le ciel, puis demanda: "Et là-haut, que possédez-vous?" Le propriétaire resta muet; il avait de grands biens ici-bas, mais il devrait tout quitter, sans être "riche quant à Dieu" (Luc 12:21).

Que sont les richesses de la terre comparées à celles du ciel? "Nous n'avons rien apporté dans le monde, et il est évident que nous ne pouvons rien emporter" (1 Timothée 6:7). Ah! mon ami, la Bible nous dit: "Et que servirait-il à un homme de gagner tout le monde, s'il perdait son âme? ou que donnerait un homme en échange de son âme?" (Mathieu 16:26). Avez-vous jamais pensé au prix que Dieu attache à votre âme? Ne savez-vous pas qu'Jesus-Christ, son Fils, est mort sur la croix pour vous sauver? Ou passerez-vous l'éternité? Questions embarrassantes dites-vous!

La Bible dit que le péché amène la mort puis la mort apporte le jugement. Pour le pécheur, le jugement de Dieu, qui est juste et saint, le condamne à la séparation éternelle (l'enfer). (Voir Romains 3:23, 6:23, Jean 3:16, 3:36). Quel engrangeage terrifiant et inexorable, mais le Dieu Saint du ciel ne peut pas voir le péché en sa présence. Ne savez-vous pas que Jésus-Christ, le Fils du Dieu vivant, est mort sur la croix pour vous sauver? pour vous sauver de l'enfer éternel que vous méritiez. "Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périse point, mais qu'il ait la vie éternelle" (Jean 3:16)

Mon ami, votre âme vaut bien plus que votre confort matériel, pensez-y; vous préoccupez-vous de ce qui va arriver à votre âme après la mort? Et pourtant, votre décision face à ce Jésus de Nazareth qui a donné sa vie pour vous déterminera votre destinée éternelle. L'enfer éternel pour le pécheur et le ciel éternel pour celui qui croira.

Si tu veux d'autres informations à ce sujet, lis la Bible et on t'invoite à venir nous rencontrer, tu pourras chérir tous les samedis à 19h30 au local A-123 de l'éducation.

Richard Desrosiers
BSCS, BEd (1 an)
854-8434
pour le Salon Chrétien

LE FRONT

856-4526

L'équipe du journal

<p>Directrice par intérim ... Lise Michaud</p> <p>Rédactrice en chef par intérim ... Suzanne Cyr</p> <p>Responsable des nouvelles locales ... Benoît Lanteigne</p> <p>Assistant ... Réal Giguère</p> <p>Responsable des nouvelles culturelles ... Eric Lecours</p> <p>Responsable des nouvelles du sport ... Robert Leflamme</p> <p>Assistant ... Yves Blouin</p> <p>Photocomposition des titres ... Jean-Yves Deyprey</p> <p>Le comité de rédaction est composé de Suzanne Cyr, de Lise Michaud et de Benoît Lanteigne.</p>	<p>Montage ... Lise Michaud, Suzanne Cyr, Benoît Lanteigne, Robert Bricdeau et Claire Comeau</p> <p>Correction ... Réjean Ouellette, Réjean Roy, Catherine Menefee, Jacqueline Boichaud</p> <p>Révision ... Yves Gallant, Sylvie Pétvin</p> <p>Photographe ... Marc Belliveau</p> <p>Livraison ... Gilles Vienneau</p> <p>Photocomposition ... Pauline Caisiss</p>
<p>Responsable de la publicité ... Jean-Yves Deyprey écrits.</p> <p>La rédaction se réserve le droit de retenir opinions, commentaires et autres (1) qui ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut, (2) qui démontrent des idées à tendances discriminatoires, c'est-à-dire sans fondement, envers les deux sexes, les minorités (ethniques ou autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.).</p> <p>Le bureau du journal Le Front est situé au 150 avenue Massey, local 106.</p> <p>Le Front est publié à 250 exemplaires chez Comberland Publishing Limited, boîte postale 280, Amherst, N.-E., B4H 3Z2.</p>	

Opinion du lecteur

N.D.L.R. Nous publions intégralement cette lettre ouverte pour respecter le droit de l'opinion du lecteur. Toutefois, quelques explications se doivent d'être ajoutées.

Tout d'abord, "Le Front" n'a jamais reçu le communiqué auquel Mad. Pelletier fait allusion, pas plus que le FEUM d'ailleurs. En second lieu, lorsqu'une entreprise de presse écrite reçoit un communiqué de presse accompagné d'une photo, il va de soi que c'est pour fin de publication. Troisièmement, peut-on juger un individu francophone comme étant "borné" parvenu qu'il qualifie l'anglaise de langue "étrangère"? Quatrièmement, cet article n'avait nullement pour but de viser le fonctionnalisme mais bien de remettre en question les actions de Mad. Pelletier en tant que présidente de l'Alliance des étudiants du N.-B. Cinquièmement, le FEUM et "Le Front" n'ont formulé aucun pour des discriminations à l'égard de Mad. Pelletier. Enfin, nous doutons fortement que cet article n'ait servi qu'à réduire "Le Front" au titre d'une piètre feuille de chou. Nous croyons plutôt qu'il a servi à informer les étudiant(e)s sur les actions entreprises par Mad. Pelletier en tant que présidente de l'Alliance des étudiants du N.-B.

La Direction

Mlle Lise Michaud
Rédactrice en chef
Journal "LE FRONT"
Moncton, N.-B.

Chère mademoiselle,
Quel scandale!

Louise Pelletier, présidente de l'Alliance des Étudiants du Nouveau-Brunswick s'est permis d'émettre un communiqué de presse unilingue anglais. Tout le campus de Moncton est en émoi et crie au scandale! On reproche à Mlle Pelletier d'avoir renié sa langue. On qualifie même ce geste d'audacieux et stupide. Avouez qu'on y a un peu tort.

J'avoue que mes actions laissent à désirer. Pourtant j'aimerais quand même vous exposer à la facilité qui entoure l'événement: faits que le journal "LE FRONT", dans son saut d'humeur, a de toute évidence omis de mentionner.

Ce qui n'a pas été mentionné: le directeur du journal "LE FRONT", Jean-Yves Depyre, m'a certainement refusé une entrevue ayant pour but de discuter des activités de l'Alliance.

Ce qui n'a pas été mentionné, c'est que "LE FRONT", bien que se disant intéressé aux activités de l'Alliance, n'a pas publié un communiqué bilingue que je leur avais fait parvenir auparavant.

Ce qui n'a pas été mentionné, c'est que toute la correspondance que je signe au nom de l'Alliance est faite et en français et en anglais.

De plus, je dois avouer n'avoir jamais demandé au journal "LE FRONT" de publier ce communiqué de presse comme Mlle Lise Michaud l'insinue dans son article daté du 7 octobre dernier.

Je pourrais m'arrêter plus longtemps sur le fameux article de Mlle Michaud, mais si cette dernière considère l'anglais, langue officielle du Nouveau-Brunswick,

Lettre ouverte

comme une langue "étrangère", c'est qu'elle est visiblement bornée. Ces propos ne demandent donc aucune réplique. Mon seul regret est que son article n'a servi qu'à réduire "LE FRONT" au titre d'une piètre feuille de chou.

Il ne s'agit pas ici d'une justification mais d'un essai pour permettre l'objectivité des lecteurs de ce journal en soulignant les phénomènes ambivalents de ladite situation. Je crains que son article n'a servi qu'à réduire "LE FRONT" à des visières d'un article visant, de toute évidence, le sensationnalisme.

Et que dire des actions de la FEUM dans toute l'affaire. La Fédération ne vient-elle pas de s'allier à University of New Brunswick pour former une

Coopération provinciale des Étudiants? Pourtant, on me reproche de ne pas voir aux intérêts des étudiants francophones de la province.

Mon nom est Louise Pelletier. Je suis originaire de la Cité d'Edmundton où la population est près de 97% francophone. Mes allégeances à la cause française sont des valeurs incrustées dans le plus profond de mon être. Je suis bilingue et n'ai pas à m'en défendre. J'ai choisis, cette fois-ci, d'imprimer les intérêts de 15 000 étudiants de niveau universitaire dans une seule langue: bévue. J'ai droit à certaines réprimandes. Mais rien ne peut justifier les propos discriminatoires que LE FRONT et le FEUM ont formulés publiquement à mon égard car ce faisant, je n'ai pas été la seule au nombre des

victimes. Les relations entre les trois composantes de l'Université de Moncton et les campus universitaires de la province s'en voient ébranlées. Reste à savoir si les actions du Front et de la FEUM ont servi à promouvoir la cause française dont ils se disent les défenseurs.

Je termine en faisant la requête suivante, que si vous publiez d'autres articles du genre, j'apprécierais vraiment en recevoir une copie avant que cela devienne une habitude.

(La photo n'était quand même pas mauvaise!)

Louise Pelletier
Présidente
NBSSA/AENB

Homosexualité et tolérance sociale

Dans le cadre de la Semaine des universités, un débat fort intéressant s'est déroulé mercredi dernier au Salon du Chancelier. Le sujet de la discussion: Tolérance sociale et homosexualité. Trois participants ont pris la parole: Lawrence Olivier, psychologue, Marie-Thérèse Séguin, sociologue, et Léandre Desjardins, psychologue.

Suzanne Cyr

Abordant le thème dans une perspective historique, Lawrence Olivier affirme que le 19e siècle fut un tournant décisif pour l'homosexualité. On assiste alors à la problématisation de la sexualité et des pratiques "perverses". Dans ce contexte, l'homosexualité apparaît comme un "problème" que le discours psychiatrique, psychologique et médical tentera de cerner, d'expliquer. Selon M. Olivier, à partir de ce moment où le clivage entre hétérosexualité et homosexualité s'effectue, l'intolérance sociale à l'égard de la personne homosexuelle se manifeste.

Marie-Thérèse Séguin, pour sa part, considère la quasi-invisibilité de la population homosexuelle comme étant un signe d'intolérance sociale. Comment se fait-il que nos sociétés sont intolérantes envers les homosexuel(le)s? Quelles sont les conséquences d'une telle attitude? Voilà quelques questions soulevées par la sociologue. La discrimination, voire la condamnation, du groupe homosexuel, affirme Mad. Séguin, est observable dans divers processus tant bien formels qu'informels. Ce n'est que depuis 1973, par exemple, que les associations de psychiatrie reconnaissent que l'homosexualité n'est pas une maladie mentale. Dans nos sociétés, explique la sociologue, l'individu sera fréquemment jugé selon son statut socio-sexuel. Notre ordre social repose sur la division, la stratification. Par conséquent, l'hétérosexualité sera considérée comme un statut sexuel noble, normal, naturel, alors que l'homosexualité sera perçue comme anormale et sera bannie, non tolérée.

La psychologie, plus que toute autre science, a largement contribué au développement de cette attitude d'intolérance face à l'homosexualité, a

fait remarquer M. Léandre Desjardins. Les observations de Freud et les théories qui ont découlé ont établi, de dire M. Desjardins, les frontières entre le normal et l'anormal dans la sexualité. Par conséquent, l'homosexualité sera incluse dans la classe dite "anormale". Des conclusions de recherche ont démontré,



Les participants(e)s au panel sur l'homosexualité et la tolérance sociale. Dans l'ordre, M. Léandre Desjardins, Mad. Marie-Thérèse Séguin, M. Pierre-Marc Desjardins, animateur et M. Lawrence Olivier. (Photo de Marc Belliveau)

explique M. Desjardins, que le fonctionnement hormonal aurait certains effets sur les tissus du corps. Par contre, d'autres recherches concluent que c'est le comportement qui aurait des effets sur ces mêmes hormones. Du point de vue psychologique, affirme M. Desjardins, on ne peut rien conclure qui confirme la croyance voulant que l'homosexualité

soit due à des causes précises. Ce serait un signe d'ignorance, ajoute-t-il, de vouloir qualifier, expliquer, psychologiquement, ce qui est l'homosexualité. Le psychologue a conclu en affirmant qu'il faudrait aller plus loin que la tolérance si on veut dépasser le problème que pose l'intolérance sociale à l'égard de

En fait, ce débat sur l'homosexualité était une première à Moncton. Il a suscité un vif intérêt et on en juge par l'assistance. Trois approches différentes ont été

présentées mais une conclusion commune est ressortie: il y a, dans nos sociétés "libérales", une intolérance sociale envers l'homosexualité.

Rencontre des juristes francophones du N.-B.

Chaque année, l'École de droit de l'Université de Moncton organise une Rencontre des juristes francophones du Nouveau-Brunswick, dans le cadre du Retour des anciens(ne)s et ami(e)s. Les activités de la Rencontre sont ouvertes à tous ceux qui, juristes ou non, s'intéressent à l'administration de la justice et à la formation juridique.

Le juge en chef du Nouveau-

Brunswick, Me Stuart Stratton, sera le conférencier au banquet d'ouverture, qui aura lieu le vendredi 1er novembre, à l'Auberge de la Côte magnétique à Moncton. Le banquet sera précédé d'un cocktail à 18 heures et sera suivi d'un piano-bar. Le prix d'entrée sera de 20\$.

L'École de droit a son habitude de voir JURISTES page 10

En spectacle



PARTY D'HALLOWEEN

heure: 20h30 à 1h00

19 ans et plus lieu: stade du C.E.P.S.

prix d'entrée: \$4.00 à l'avance
\$5.00 à la porte

billets en vente à l'édifice Taillon, aux Sciences
et à la Faculté de l'administration

RIX POUR LES MEILLEURS COSTUMES

1e prix: soirée chez Spanky's "Kill a leg party"
- 220 bière en fût (draught) gratuite
- minimum de 25 personnes
- repas à prix réduit

2e prix: cotons ouatés de Spanky's

3e prix: T-Shirts de Spanky's

écho des facultés

Ecole de génie

Suite à une prise de conscience subite du privilège que nous, étudiants en génie de l'U. de M., avons quant à la possibilité de découvrir les secrets de la science et de ses applications, il a été décidé par les mêmes dit(e) étudiant(e)s que les articles qui paraîtront dorénavant dans la chronique "Echo des facultés et écoles" (chapitre de l'école de génie) essayeront, par l'entremise d'une vulgarisation adéquate (c.-à-d. dénuée de tout terme pouvant causer des problèmes de dyslexie chronique ou des perturbations corticales), de présenter un phénomène scientifique et son implication dans la vie de tous les jours. Nous espérons que par la suite vous pourrez utiliser ces connaissances afin de faciliter, d'améliorer ou de tout à fait changer le déroulement et la démarche de vos activités, de vos actions ou de vos expériences quotidiennes ou occasionnelles

qui vous arriveront éventuellement dans les prochains jours (vive les synonymes!).

Sans plus tarder, car je vous sais déjà impatients, nous allons commencer tout de suite par un sujet brûlant d'actualité; j'ai nommé: le frottement.

Le "Petit Robert" nous en donne une définition que peu simpliste mais celle-ci conviendra parfaitement au développement ultérieur du sujet. Frottement: Contact de deux corps dont l'un se déplace par rapport à l'autre.

Il est important de noter ici que cette définition n'admet pas l'existence de la friction d'un corps seul avec lui-même (cas d'auto-frottement) quoique ce phénomène a pu récemment être expérimenté et observé par un groupe de

chercheurs dirigé par l'émir Dr. Oranisma, spécialistes des systèmes auto-suffisants à réponses multiples de l'Institut de recherches organiques de San Francisco.

Il existe, par ailleurs, deux types de frottement: le frottement sec aussi appelé le frottement de Coulomb, ainsi que le frottement fluide.

Le premier fut nommé probablement d'après le savant qui le premier en découvrit les équations fondamentales, dont la plus notoire est certainement l'équation du frottement avec inversion des surfaces en contact qui, on ne sait trop pourquoi, est mieux connue sous le nom d'équation 69. Cette dernière est le résultat d'une étude de plusieurs années sur des corps rigides en contact par l'intermédiaire de surfaces non-

lubrifiées. Le second, fluide, est au contraire celui développé entre les parois entièrement lubrifiées en mouvements relatifs.

Il serait bon, à ce moment-ci, d'inclure une légère touche théorique en énonçant un peu plus sur l'équation E 69 mentionnée précédemment et qui a l'aspect suivant:

$$F = \mu \cdot N \quad (\text{eq. E 69})$$

"N" représente la composante de la réaction normale (ou perpendiculaire) à la surface; " μ "; le coefficient de frottement de la surface et finalement "F", la valeur de la force requise pour combattre le frottement.

Cette dernière information devrait maintenant vous permettre de vous débrouiller la prochaine fois que vous aurez à trouver la force minimale pour vaincre un frottement sec récalcitrant ou, inversement, la valeur du frottement sec requise pour arrêter une force brute en translation horizontale.

Sur ce, je vous souhaite la plus grande des chances dans vos expériences futures en relation avec le frottement. Je vous quitte donc, en informant du sujet de notre prochain article, le "transfert de chaleur".

G. Nial

Ecole de nutrition et d'études familiales

Vous voulez perdre du poids? Alors, c'est possible, mais tous les régimes sont-ils efficaces si vous êtes soucieux de votre santé? Voilà une question très importante à se poser avant de débuter un régime!

De nos jours, le marché offre de tout à quel point de bons produits alimentaires, substitués de repas, programmes de jeûne, médicaments, studios de santé, interventions chirurgicales, thérapies comportementales et psychodynamiques. Les méthodes peuvent varier à l'infini... À première vue, ces traitements peuvent vous paraître miraculeux; mais, attention, ils peuvent, selon le cas, être néfastes par la suite puisque ceux-ci ne touchent pas véritablement aux causes du problème (habitudes alimentaires, style de vie), ils ne travaillent qu'en surface.

Alors, pour perdre du poids, pourquoi ne trouvez-vous pas la racine du problème? Examiner vos habitudes alimentaires et votre style de vie. De petits changements dans vos habitudes alimentaires et votre niveau d'activité physique vous permettront d'atteindre votre objectif lentement mais sûrement. Le secret c'est la modération. Diminuez les portions, mais ne supprimez pas d'aliments nutritifs.

Voici des facteurs qui vous aideront peut-être à modifier vos habitudes alimentaires.

- La variété: Consommer différents aliments préparés de différentes façons, mettra du piquant et de la couleur au menu. Après tout, aucun aliment ne peut prétendre tout donner. C'est donc à votre avantage d'avoir une alimentation variée.

- L'équilibre énergétique: Vous pouvez conserver un poids idéal en maintenant l'équilibre entre l'énergie fournie par les aliments et l'énergie dépensée par l'exercice physique. Alors, pourquoi ne pas commencer le compte à rebours de vos calories? Des petits changements finissent par donner de gros résultats.

- La modération: Diminuer les quantités et non pas éliminer certains aliments. Choisissez des aliments qui contiennent peu de gras, de sucre et de sel et limitez la quantité de ceux-ci dans les préparations culinaires.

L'activité physique devrait aussi occuper une place de choix dans votre

style de vie. Faire de l'exercice régulièrement peut avoir un effet bénéfique sur votre santé. Vous vous sentirez mieux, paraîtrez mieux et aurez plus d'énergie pour faire plus de choses. De plus, l'exercice peut jouer un bon tour à votre appétit, puisque contrairement à la croyance populaire, l'activité physique régulière peut vous aider à contrôler votre appétit et votre envie de grignoter. Bougez donc de la tête aux pieds!

Garder à l'esprit que les habitudes alimentaires et le style de vie ne se modifient pas du jour au lendemain. Donc ne vous découragez pas. Avec du temps et de la motivation vous y parviendrez!

Denise Thériault
Ecole de nutrition et d'études familiales

Faculté des sciences de l'éducation

Les enfants vivent

- Si un enfant vit dans la critique, il apprend à condamner.
- Si un enfant vit dans l'hostilité, il apprend à se battre.
- Si un enfant vit dans la ridicule, il apprend à être gêné.
- Si un enfant vit dans la honte, il apprend à se sentir coupable.
- Si un enfant vit dans la tolérance, il apprend à être patient.
- Si un enfant vit dans l'encouragement il apprend à être confiant.
- Si un enfant vit dans la motivation, il apprend à se faire valoir.
- Si un enfant vit dans le loyalisme, il apprend la justice.
- Si un enfant vit dans la sécurité, il apprend la foi.
- Si un enfant vit dans l'approbation, il apprend à s'aimer.
- Si un enfant vit dans l'acceptation et l'amitié, il apprend à trouver l'amour dans le monde.

auteur inconnu

G. Nial

SALON MAY 3

Rachel Boisjoly
May Castonguay

Coiffure Masculine

Elmwood Shopping Centre
854-3333

2.00 dollars de Rabais

valide jusqu'au 30 oct.

Ecole d'éducation physique et de loisirs

Semaine d'éducation physique et de loisirs du 10 au 15 février 1986

NOUVEAUTÉS:

Espérons vous voir en grand nombre

Le salon d'éducation et de loisir est ouvert ses portes pour l'étudiant(e) de cette faculté.

Bienvenue à tous et à toutes!

Félicitations à Danielle Audet, de la part des étudiant(e)s de l'Université Physique et de Loisirs, pour sa belle performance avec l'équipe nationale de hockey sur gazon du Canada.

Etes-vous en si grande forme physique que vous ne pouvez pas venir nous voir au C.E.P.S.?

Même si vous l'êtes, venez quand même, vous êtes les bienvenus(e)s.

LA COOP ETUDIANTE

Heures d'ouvertures

du lundi au vendredi de 11h00 à 17h00

cette semaine seulement

croustilles-coop-

200g régulier

\$1.09 à \$0.99

café moulu-coop-

369g régulier

\$3.91 à \$3.41



Maintenant à votre coop étudiante, L'express étudiant de SMT



venez nous voir pour plus de renseignements

echo des facultés

Ecole de service social

Allô nous autres!

Le conseil étudiant de l'école de service social a une bonne nouvelle à vous annoncer. Eh oui, nous avons enfin un local pour le conseil étudiant. Nous en

Eric Lecœur

sommaires très finiers. Il était bâti depuis quelques semaines, mais les meubles nous manquaient. Nous sommes maintenant installés dans ce local qui est situé au 380 Taillon, juste au côté du Registrariat. Nous, le conseil étudiant, vous invitons très fortement à venir faire un tour au local, soit pour connaître le C.A. du conseil, soit pour des suggestions. Vous êtes tous et toutes bienvenu(e)s; venez nous voir.

Par la même occasion, voici les noms des membres qui forment le C.A. du conseil étudiant.

Elda Savoie, présidente
 Conrad Boissonnault, vice-président
 Micheline Roy, trésorière
 Ginette Belliveau, secrétaire
 Norbert Savoie, représentant FEUM
 Hélène Albert, représentante 1ère année
 Marjolaine Boutot, représentante 2ème année
 Reno LaBouthillier, représentant 3ème année

Thérèse Gauthier, représentante 4ème année
 Marcos Saib, représentant au M.A.U.I.
 , représentant à P.A.R.E.

Comme vous le voyez, il reste encore un poste à combler. Si tu es intéressé(e), viens donner ton nom au conseil étudiant, car nous ne sommes toujours pas représentés de façon adéquate. En plus, deux sous-comités se sont formés: le comité d'activités et le comité de publicité. Il reste de la place pour d'autres personnes dans ces deux comités. Donne ton nom au conseil si cela t'intéresse.

Nous avons nos réunions régulières à tous les mardis de chaque semaine à 16h15, au local du conseil étudiant, maintenant que nous en avons un! Nous vous invitons à y participer; c'est ouvert à tous et toutes et celles de l'école.

Aussi, venez nous voir au local pour passer, on apprécierait bien cela. S'il y a des choses dont vous n'êtes pas satisfait(e)s, au sujet des cours, du conseil, de l'école etc. venez nous le dire. Vous savez, la critique mène à la discussion. Cela fait bouger et on pourrait construire ensemble.

Pour finir, un gros merci à tous ceux et celles qui ont participé à l'organisation du BOOM SOCIAL. C'était un très beau travail. Merci aussi à ceux et celles qui sont venu(e)s fêter. Cela a été un succès, puis on a tous eu la chance de connaître les étudiant(e)s des autres niveaux.

À la prochaine
 du conseil étudiant de l'École
 de Service Social

Faculté des arts

Philosophie et traduction???

Les représentants des différents départements de la faculté sont à peu près tous élus. Il n'est resté qu'à élire les représentants des départements de traduction et de philosophie. Par après, le conseil administratif de la faculté sera au complet. Vite on a besoin de vous... Les représentants connus sont donc les suivants:

- Marc Arsenault, histoire
 - Chantal Arouseaux, Information et communication
 - Daniel Dionne, Géographie

- Liette Forest, Musique
 - Marie Hade, Français
 - Ghislain Taschereau, Art dramatique
 - Pierre LeBlanc, Art visuel
 - Victor Pellerin, B.A. libre
 - Lisa Burke, Anglais

"Pary" le 15 novembre prochain

Ce n'est qu'une rumeur, mais pour le moins rafraîchissante. Ce "pary" aurait lieu au cube, attendons les événements...

Représentant à l'P.A.P.R.E., ça
 t'intéresse??

Si c'est le cas, tu n'as qu'à te présenter au bureau du conseil exécutif des arts. La date limite de mise en candidature est le 31 octobre.

Les belles vitrines du cube

Si tu es intéressé à exposer dans les belles vitrines de la faculté (cube), tu n'as qu'à te rendre au bureau du conseil exécutif. On t'attendra avec un grand sourire.

Réal Giguère

Le "burn-out", une maladie physique et morale

"Le 'burn-out' est un état d'épuisement physique et émotionnel. La personne victime de cet état d'ama est celle à qui on a confié, étant jeune, des fortes responsabilités et qui fut, par le fait même, encouragée par son milieu."

Rita Chieson

C'est sur ces mots que M. Clément Loubert a débuté la conférence portant sur l'épuisement professionnel, le 1er octobre dernier, dans le cadre des Causeries du mardi. M. Loubert est professeur au département de psychologie au Centre universitaire de Moncton. Il était accompagné de M. Nérée St-Amand, directeur du département de service social.

M. Loubert a poursuivi la conférence en dévoilant des statistiques sur le stress en général et en décrivant le portrait robot de la victime en question. Selon lui, il s'agit d'une personne ambitieuse au maximum, maniaque de l'efficacité et qui cherche toujours à battre des records. Son tempérament est celui d'une personne méticuleuse, obsessionnelle, compulsive, ambivalente et qui, avant tout, ne possède aucunement le sens de l'humour. La maladie ne présente aucun symptôme physique comme tel, mais comporte plusieurs symptômes psychologiques, comme par exemple la difficulté à se concentrer, une diminution de la créativité, la susceptibilité, etc.

Témoignant de sa propre

expérience, M. Loubert a déclaré qu'il faut changer de philosophie de vie, se priver de vivre le moment présent, si on veut vraiment s'en sortir.

Suite aux propos de celui-ci, M. St-Amand est alors venu prendre la parole en affirmant que 70% des gens sont insatisfaits de leur travail. Les

conditions de travail et les exigences de la clientèle ont beaucoup évolué. La société est plus exigeante maintenant que de par le passé.

Il a conclu la conférence en soutenant qu'il fallait faire face aux contradictions actuelles de

l'éducation, participer à des sessions d'information, mais d'abord et avant tout, apprendre à travailler avec soi-même et se respecter. L'épuisement professionnel est une maladie qu'il faut prendre en considération car de plus en plus de gens y font face.

AESEC pour qui...

La faculté d'Administration de l'Université de Moncton s'est jointe récemment à l'AEISEC - Association Internationale des Étudiants en Sciences Économiques et Commerciales.

L'AEISEC est une organisation à but non-lucratif gérée par des étudiant(e)s dans plus de 400 universités de 62 pays.

Cet organisme donne la possibilité de parfaire vos études, de développer vos aptitudes et d'établir des contacts avec les meilleurs d'affaires. De plus, il offre à l'étudiant(e) des stages de formation à l'étranger ainsi que la chance d'élargir ses horizons, de développer ses connaissances et d'avoir des échanges enrichissants avec d'autres étudiants partageant les mêmes intérêts.

Parmi les objectifs les plus importants de l'AEISEC, on porte une attention particulière sur:

- compléter les connaissances théoriques acquises à l'université par une expérience pratique des affaires.
- Permettre aux étudiants de développer leur potentiel en tant que futurs dirigeants.
- Promouvoir la compréhension et la

coopération internationale.

- Parmi la gamme d'activités que l'AEISEC offre à ceux qui en font partie on retrouve:
 - réception des stagiaires
 - journée "carrières"
 - conférences rencontres
 - séminaires de formation
 - conférences nationales et régionales

- projet sur un thème international
- projet collectif
- ainsi qu'un programme de stages internationaux dans différents pays.

Denise Lévesque
 André Rivard
 Membres de l'AEISEC

Librairie Passage

achat - vente - échange




DISQUES-CASSETTES
 LIVRES-ARCHIVES

Ouvert 7 jours/semaine

339 rue Mountain
 (entre Weldon et Cameron)
 Tel. 855-6916

culture

« La vitalité de la culture française dans les provinces maritimes a toujours été, tout au long de son histoire, une composante dynamique de la société acadienne. »

« Mais qu'en est-il aujourd'hui? Quels sont les goûts, les attentes et les besoins de la population en matière de spectacles français? »

Eric Lecours

« Voilà le mandat que se sont donnés les onze associations culturelles membres du Réseau des organisateurs de spectacles francophones du Nouveau-Brunswick. »

« Un sondage d'opinion sur la participation aux spectacles francophones au Nouveau-Brunswick a été l'outil choisi pour tenter de répondre à toutes ces questions et c'est avec fierté que le Réseau et le CRDC désirent vous dévoiler ce matin le contenu de cette première grande étape sur la vie culturelle des francophones au Nouveau-Brunswick. »

Voilà les premières phrases prononcées par Monsieur Louis Doucet lors d'une conférence de presse qui avait lieu il y a deux semaines.

Le travail d'étude qu'il a dévoué en est un qui comporte une recherche et des résultats intéressants. Tout d'abord, il faut bien être conscient d'une chose, ce n'est pas une étude du genre qui va révolutionner en un instant le monde du spectacle. En ce sens, il s'agit avant tout d'un moyen que d'une fin. Un premier pas vers un avenir meilleur. Ce qui implique une continuité.

Tout premier de cette étude était de connaître de façon globale les goûts, les attentes et les besoins de la population en matière de spectacle. Elle veut aussi dresser un tableau de la situation actuelle de l'industrie culturelle francophone. La population qui a été visée par le sondage est répartie dans onze centres du Nouveau-Brunswick (Edmundston, Grand-Sault, Kedgwick, St-Quentin, Campbellton, Bathurst, Caraquet, Tracadie, Newcastle, Moncton, Fredericton et St-Jean). En tout, 2.266 questionnaires furent distribués à la population. De ce nombre, 981 questionnaires ont trouvé un répondeur, soit 43,3%. La couche de population visée était celle des gens âgés de 16 ans et plus. (Plus susceptibles d'assister aux spectacles en soirée.)

Les résultats obtenus démontrant un intérêt culturel certain, 80,7% des répondants utilisent le français comme langue dans leur loisir; 53,9% connaissent leur association culturelle régionale; 45,0% des répondants veulent être consultés sur les activités culturelles qui leur sont présentées; 58,1% des répondants sont prêts à payer 10,00\$ et plus pour assister à un spectacle de renommée nationale ou internationale; 75,8% des répondants disent que pour un artiste régional, le prix des billets doit être inférieur à 10,00\$.

Les deux médias qui sont les plus profitables à la publicité seraient le journal 22,5% et le radio 20,3%.

On remarque aussi qu'il y a trois principales raisons qui poussent les gens à aller voir un spectacle. La première, ce sont les artistes, leur réputation, leur profil avec 78,4%. La deuxième est

tout simplement que les gens ont besoin de se divertir et de se détendre et un spectacle leur apporte cela. La troisième raison est le regroupement d'une bonne critique, de bons commentaires et d'une bonne publicité.

D'après cette étude, la population aimerait voir plus de spectacles mais par ailleurs, elle ne veut pas avoir à se déplacer à l'extérieur de sa région trop souvent, excepté ceux-uns qui sont financièrement mieux nantis. On peut dresser, d'après les répondants, un profil assez juste du type de personne qui

va assister à un spectacle, c'est-à-dire que la majorité des gens qui assistent aux spectacles sont des femmes âgées entre 25 et 45 ans, qui sont mariées, qui ont des enfants à la maison, qui ont au moins un diplôme post-secondaire, qui se déclarent professionnelles et qui ont un revenu familial annuel supérieur à 22 000\$.

Si nous examinons la scène culturelle par catégorie, les gens préfèrent le théâtre comique (50,6%), le chansonnier populaire (66,3%), le théâtre acadien (71,5%), le patin de fantasia (70,1%),

Si on fait un bref survol de la situation, il en ressort certains éléments qui sont à mentionner. Par exemple, le degré d'implication et le niveau de conscience vis-à-vis des divertissements culturels francophones au Nouveau-Brunswick. On dénote aussi que la population aimerait avoir plus de spectacles et tout particulièrement des spectacles d'artistes renommés.)

Il faut espérer que des gens suivront cette initiative et tâcheront de la pousser plus loin et ce pour la survie de la culture francophone d'ici.

Sondage

Le Caëpin

La Galerie d'art du Centre universitaire de Moncton présentera, du 30 octobre au 1er décembre, trois nouvelles expositions. Il s'agit de: Red Deer Collection (collection majeure d'oeuvres d'art d'intérêt national et international); Dessins Industriels (collection privée); Peintures de Kathy Linfield. Sera également présenté du 1er au 3 novembre, un festival de vidéo d'artistes canadiens(ne)s contemporains(e)s.

Eric Lecours

Tandis que pour sa part, la Galerie Sans Nom (700, rue Main, Suite 305) nous présentera, à compter du 29 octobre, l'Installation de peinture de Sylvie Croteau.

Toujours en montre au Musée acadien, et ce jusqu'au 20 décembre, l'exposition "A Jour".

Noubliez pas l'impro, mardi, 20h00 à l'auditorium, 163 Nursing.

Deux professeurs de l'Université de Moncton participent à une exposition d'oeuvres d'art et à la vente aux enchères annuelle de l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM), le samedi 26 octobre, au Centre communautaire Sainte-Anne de Fredericton.

Claude Gauvin et Claude Roussel participent à cette exposition et-elle cette fois en compagnie de Marie-Hélène Allain, de Roy Lamb Bobak, de Bruno Babin, de René Hébert, de David McKay,

de David Umholt, de Fred Ross, de Karl Spital et plusieurs autres artistes distingués du Nouveau-Brunswick. L'exposition se tiendra de midi à 17 heures. Des rafraichissements seront servis à 19 heures et les enchères débiteront à 20 heures.

Huit vidéos d'artistes canadiens(ne)s contemporains seront projetés sur grand écran, dans la grande salle d'exposition de la Galerie d'art de l'Université de Moncton, les 2 et 3 novembre à compter de 20h.

Le samedi 2 novembre, le public pourra visionner The Sweeheart Rattlesnake Roundup de Laurie McDonald, 1980, 27 min.; I'm With You True Blue de Neil Armstrong, 1980, 20 min.; Pabulum for the Masses de Stokely Seip, 1983, 18 min.; Her Room in Marie Véra Frenkel, 1979, 30 min.

Le dimanche 3 novembre seront présentés Yes de Rodney Warden, 1981, 36 min.; And Now the Truth de Vera Frenkel, 1980, 30 min.; Catastrophe Theory de Mark Gilliland, 1982, 23 min.; Baby Dolls de Rodney Warden, 1978, 21 min.

La description des vidéos est disponible à la Galerie d'art. Pour plus d'informations, contactez Paul Bourque au 858-4088.

Ciné-campus présente:

du 30 octobre au 3 novembre

LA FEMME DE L'HOTEL

Canada (Québec), 1984, 89 min. Couf. Drame psychologique réalisé par László Pócs. Scén.: L. Pócs, Michel Langlois, Robert Gurik. Phot.: Georges Dufaux, Daniel Maréau, Serge Dupire, Marthe Turgeon. Com.: Michel Arcand, Ina Paule Ballarregon, Louise Gauthier, André Ducharme, Kim Yerechovskyy.

Une créante, Andréa Richer, loge dans un hôtel de Montréal pour le temps d'un tournage. Elle veut raconter dans son film l'expérience d'une douzième et dernière victime d'une dépression nerveuse. Andréa remarque les allées et venues d'une amie pensionnaire de l'hôtel, une femme au visage triste et à la démarche égarée. Elle croit reconnaître en cette inconnue le mal qui tourmente le thème de son film. Elle l'aborde et l'intéresse au tournage, tout en se reprochant intérieurement de mourir son scénario des secrets intimes que lui révèle sa nouvelle amie.

Auteurs d'un film d'essai dans la lignée de Marguerite Duras, Strass Cailé, Léa Pool, Scén. montre d'une personnalité plus affirmée, mais ce qui surprend le plus porte entre la fiction et la réalité. Le thème est intéressant et offre des points de repère sur le processus de création tout en tirant des aperçus documentaires sur le tournage d'un film. La mise en scène cultive un ton mélancolique appuyé en favorisant les coulisses tristes et les échanges confidentiels. L'interprétation est plus qu' satisfaisante. (4)



GAGNANT
DU CONCOURS
DE LA PRESSE
INTER-ALBUM
ET FESTIVAL DE
MONTREAL

Claude Simon Prix Nobel

C'est l'écrivain français, Claude Simon, qui s'est mérité le jeudi 18 octobre dernier, à Stockholm (Suède), le Prix Nobel de littérature. C'est évidemment avec joie que ce dernier a reçu cet honneur. Il s'agissait du 12e Français à recevoir cet honneur. Le premier à être décédé depuis 1964, année où Jean-Paul Sartre, philosophe invité et très célèbre, l'avait, lui, refusé avec un dédain qui semble aujourd'hui avoir été oublié (après 21 ans).

Eric Lécours

À 72 ans, M. Simon, un de ceux qui a contribué par l'occasion à démontrer

l'impact de l'école du nouveau roman à l'étranger. Pour les connaisseurs, il ne s'agit pas d'une distinction dont l'attribution est tombée des nues. En effet, les experts et les critiques suédois ont cité son nom plusieurs fois dans les jours qui ont précédé le couronnement de M. Simon. Même si ce dernier est peu lu en Suède, sa renommée y est acquise grâce aux experts du milieu. Ce qui n'est sûrement pas étranger à sa nomination.

Pour ceux qui veulent en savoir plus au sujet de l'école du nouveau roman, je vais tenter d'éclairer votre lanterne. Le

nouveau roman en est un qui repose sur l'école des regards à une écriture qui se base plus sur le comment des choses que sur le pourquoi des choses. Voilà, bref, mais concis. À tout le moins, cela vous donne une idée.

Parlons donc du lauréat lui-même, Claude Simon. On lui reconnaît une veine créatrice. Fondateur avec sa vision de peintre et de poète, ainsi qu'une conscience du temps rattachée à la description de la condition humaine. Il est un de ceux qui ont contribué à la révolution de la littérature romanesque, choisissant la mort du personnage, l'ingéniosité sans intrigue, le style neutre sans ponctuation et privilégiant le regard froid. Et c'est dans ce style qu'il s'est nettement distingué des autres romanciers pourtant de la même école: ne publiant pas d'œuvre théorique et étant moins formaliste, commentant ses œuvres de l'intérieur.

Il a écrit **LE TRICHEUR, LE VENT ET L'HERBE**, et c'est en 1960, avec **LA ROUTE DE FLANDRES** qu'il s'impose. En 1967, **HISTOIRES** lui vaut le prix Médicis. Puis, également de lui, **BATAILLES DE PHARSALES, LES CORPS CONDUCTEURS, TRYPTIQUE, LES GEORGIQUES**.

L'œuvre de Claude Simon en est une qui attire le lecteur. Il y a exploité le chaos des choses et des êtres souvent au cœur de la guerre civile, où en lettres mystérieuses s'inscrit la destinée, face à une humanité insolente et ignorante. C'est quelque chose qui existe en nous (vous ou non), source d'espoir malgré la crûreté et l'absurdité qui caractérisent notre siècle et notre façon d'être. L'œuvre de Claude Simon se caractérise par la clarté, la profondeur dans une mélodie d'images; elle fait preuve d'une exploitation de l'imagination consciente et inconsciente.

Le Prix Nobel a déjà été remporté par 12 Français.

- 1901: Sully Prudhomme
- 1904: Frédéric Mistral
- 1915: Romain Rolland
- 1921: Anatole France
- 1927: Henri Bergson
- 1937: Roger Martin-du-Gard
- 1947: André Gide
- 1952: François Mauriac
- 1957: Albert Camus
- 1960: Saint-John Perse
- 1964: Jean-Paul Sartre
- 1985: Claude Simon

Ateliers pour jeunes



La Galerie d'art du Centre universitaire de Moncton, donne, les samedis et dimanches de 14h à 16h, des ateliers pour enfants. Pour de plus amples renseignements, composez le 558-4088.

À la maison de la FEUM

PHOTOCOPIES À 5¢

Les étudiants pour les étudiants

La Fédération des étudiants de l'Université de Moncton

Spaghetti house

Vito's Pizza

Chaque lundi soir

soirée spaghetti tout ce que vous pouvez manger... pour 3,29\$

726 Mountain rd Moncton N.B. tél: 855-5000
restaurant licencié, bar salon



Afin de souligner la Journée mondiale de l'alimentation, qui se trouve à l'intérieur du programme des activités annuelles des Nations-Unies, la Bibliothèque Champlain du Centre universitaire de Moncton a présenté une exposition d'ouvrages récents portant sur différents aspects de l'alimentation, tout en s'attardant au problème de la faim et de la pauvreté. Dans la photo, on remarque dans l'ordre habituel, Micheline Beaudry, nutritionniste et professeure à l'École de nutrition et d'études familiales de l'U. de M., Pauline Simard, bibliothécaicienne, et Colette Martin, directrice de l'ENEF.



L'ouverture officielle du Club universitaire de l'Association des bibliothécaires et des professeurs de l'Université de Moncton (ABPUM) a eu lieu le 18 octobre, à la veille de la semaine nationale des universités. Avec cette initiative, l'ABPUM veut favoriser les échanges entre les membres des différents départements, écoles, bibliothèques et facultés au Centre universitaire de Moncton. Dans la photo, on remarque, dans l'ordre habituel, Edgar Léger, président du comité d'implantation du Club universitaire de l'ABPUM; Léonard Goguen, président de l'ABPUM; Mona Chamberlain, membre du comité d'implantation; Louis-Philippe Blanchard, recteur de l'Université de Moncton.



Le recteur de l'Université de Moncton, Louis-Philippe Blanchard, a accueilli récemment deux boursières, l'une de Poitiers, l'autre de la Louisiane, qui ont profité d'un programme d'échange pour fréquenter le CUM cette année. Catherine Ménéfiar (à gauche) de Poitiers est étudiante en droit tandis que Cynthia Lalonde (à droite) de Louisiane est en immersion française. Deux étudiants de l'U de M., Elaine Doucet et Roger Leblanc, sont présentement à Poitiers, tandis que José Ferron étudie en Louisiane. Le programme d'échange a été mis sur pied il y a quelques années avec la participation du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

JURISTES...

profiter du banquet annuel pour honorer les juristes francophones qui ont accédé à la magistrature au cours de la dernière année. Lors de cette 7^e rencontre annuelle, on soulignera les nominations du juge Robert Rice à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick, des juges Raymond Guérette et Alfred Landry à la Cour du Banc de la Reine et du juge Roger McIntyre à la Cour provinciale.

L'avenir de la formation juridique sera le thème du colloque prévu pour le lendemain. Les personnes suivantes participeront aux diverses tables rondes: Me Thérèse Rousseau-Houle, doyenne de la Faculté de droit de l'Université Lavet; Me Neil Gould, doyen de la Faculté de droit de l'Université de Windsor; Me Fernand Landry, président de l'Association des avocats du Nouveau-Brunswick; Me Gilles Guérette, président de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario; Me David M. Norman, membre du comité sur la formation juridique de l'Association des avocats du Nouveau-Brunswick; Me Michel Bastarache, doyen associé de la Faculté de droit, section Common Law, de l'Université d'Ottawa; M. Richard

Cléroux, chroniqueur judiciaire pour le Globe & Mail; Me Guy Richard, juge en chef de la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick; Me James Lockyer, Me Yvon Fontaine et M. Luc Desjardins, respectivement doyen, vice-doyen et président de l'Association des étudiants de l'École de droit de l'Université de Moncton.

L'accueil et la distribution de documents se fera à compter de 8h30. Le colloque se terminera à 16h30.

Le premier conseiller législatif auprès du gouvernement fédéral, Me Gérard Bertrand, sera le conférencier lors du déjeuner. Il parlera de la rédaction des lois en situation de bilinguisme officiel. Le droit d'inscription au colloque, déjeûner compris, est de 12\$.

Mentionnons également qu'un kiosque d'ouvrages en français sur la common law sera installé durant la journée du samedi dans la salle 212 de l'Édifice Pierre-A-Landry.

Pour se renseigner ou s'inscrire, prière de communiquer avec Mme Cécile Bourque, au poste téléphonique 858-4145.





Tournoi de volley-ball féminin des écoles secondaires

Mathieu-Martin récidive

Les représentantes de la polyvalente Mathieu-Martin de Dieppe ont réédité leurs exploits de l'année dernière, lorsqu'elles ont remporté les honneurs de la huitième classique de volley-ball féminin des écoles secondaires, tenue au gymnase du CEPS les 19 et 20 octobre derniers.

Robert Laflamme

Pour une seconde année d'affilée, la troupe de la polyvalente de Dieppe a battu la formation de l'école Nipisiguit de Bathurst en deux sets de 15-10 et 16-14.

Lise Belliveau, la passeuse de l'équipe de Mathieu-Martin, a brillé dans la victoire des siennes. «Si Lise avait joué

avec Nipisiguit, l'équipe de Bathurst aurait essuyé Mathieu-Martin», estime Daniel O'Carroll, coordonnateur du tournoi et entraîneur des Anges Bleus au volley-ball.

«La polyvalente de Bathurst», renchérit-il, «possédait de meilleures attaquantes que la troupe de Dieppe». D'ailleurs, M. O'Carroll a été impressionné par le travail de trois joueuses de l'école Nipisiguit. Il n'a pas écarté la possibilité de les voir à Moncton lors de l'Openium de volley-ball qui aura lieu au début de décembre.

Pour en revenir à la compétition, les

filles de Mathieu-Martin ont défait en demi-finale les porte-couleurs de la polyvalente A-M-Sormany d'Edmundston, alors que l'école Nipisiguit battait la polyvalente Louis-Mailloux de Caraquet.

En tout, 10 équipes ont pris part à la huitième classique, organisée par les formations de volley-ball interuniversitaires de l'Université.

Le coordonnateur s'est dit fier de la belle participation des jeunes filles aux différentes activités récréatives. De plus, celui-ci mentionne que les gagnantes ont apprécié au plus haut point les prix confectionnés par Claude Boudreau, étudiant de la Faculté des arts.

L'an prochain, on songe à augmenter le nombre d'équipes participantes à 14. «Plusieurs formations du Québec ont montré un intérêt marqué pour le tournoi. Peut-être allons-nous leur ouvrir la porte», conclut Daniel O'Carroll.

Graffiti Sportif

Maintenant que la saison 85-86 au hockey est déjà commencée, il est important de prendre note des prochains matches que les Aigles Bleus auront à disputer.

Yves Blouin

Mardi prochain, le 29 octobre à compter de 19h00, dans un match fort attendu, les Aigles croiseront le fer avec les méchants Panthers de l'île-du-Prince-Édouard. Puis, le premier novembre, les hommes de Jacques Noël disputeront une partie hors-concours, alors qu'ils affronteront les anciens Aigles. Le match est prévu pour 19h30 à l'aréna J.-L. Lévesque. Par la suite, les Aigles joueront deux parties à l'étranger. Tout d'abord, le samedi 2 novembre, ils seront à Acadia pour disputer la victoire avec les X-men. Le match débute à 19h30. Une journée plus tard (3 nov.) à compter de 14h00, les Huskies de l'Université St-Mary's recevront la troupe de Moncton.

Au volley-ball féminin, les Anges Bleus de l'U. de M. de l'instructeur Daniel O'Carroll participeront, le premier novembre prochain, à un tournoi invitation à UNB. Rappelons que les représentantes de l'U. de M. ont remporté, les 12 et 13 octobre derniers, les honneurs d'une compétition à Rimouski. Pourront-elles répéter le même scénario? Ce sera à elles de le prouver.

Le 2 novembre prochain sera présenté à Sherbrooke le championnat de l'USIC de cross-country.

Finalement, voici l'horaire des matches de la ligue de hockey du (S.A.R.) classe gentlemen.

Dim. 3 nov. à 12h45 Les Res. DP&A et Laquoit vs Labatt Biogégrads, à 14h00 J.R. de la compatibilité vs Génie à 15h15 Les Mega Wise vs Les Brayons à 16h30 Génie Civil vs Les Isotopes

Classe semi-compétitive:
Lundi 28 octobre à 16h45 Hockey Pucks vs Lions de Tracadie à 18h00 Les Poachers vs Républicains Alpine

à 19h15 Keiths vs Les Ingénieurs à 20h30 JRS vs Les pas Achalés à 21h45 Five Alive vs Roots

Classe compétitive:
Jeudi 31 octobre à 18h30 Les informés 85-86 vs Labatt Lin à 19h45 Ed. phys. et Loisirs vs Les Eloizes à 21h00 Les Mars Teaux.



La formation de la polyvalente Mathieu-Martin, championne du tournoi de volley-ball féminin des écoles secondaires. (Photo Bruno Lelièvre)

Hockey sur gazon:

Les Anges font les séries

C'est en blanchissant 2 à 0 les Pantherettes à l'île-du-Prince-Édouard, que les Anges Bleus de l'U. de M. se sont assurés une participation aux séries de fin de saison.

Yves Blouin

En effet, grâce à cette importante victoire, dimanche dernier, la troupe de Christine LeBlanc termine la saison régulière au 2e échelon dans la division ouest, en vertu d'un dossier de six victoires, quatre défaites et un match nul, pour 13 points. Cette performance est très satisfaisante, d'autant plus que les Anges, avec ce total, ont égalisé le record de toute l'histoire du hockey sur gazon à Moncton pour ce qui est du plus grand nombre de points en une saison.

Pour en revenir au match, Brigitte Alain et Jeanne LeBlanc ont réussi à tromper la vigilance du cerbère adverse.

Selon l'instructrice, les Anges ont dominé d'un bout à l'autre cette rencontre. «N'ont été de la tenue spectaculaire de la gardienne de l'île, nous aurions pu remporter ce match 10 à 0», admet-elle.

Les Anges en demi-finale se mesureront aux représentantes de l'Université de Dalhousie, détentrices du premier rang dans la division est.

Malgré cette forte opposition, Mad. LeBlanc a toujours confiance: «Nul doute que nous pouvons les battre, mais les filles devront fournir un effort constant et jouer les techniques de base».

Notons que les deux équipes finalistes de la ligue interuniversitaire de hockey sur gazon se rendront au tournoi national à Toronto, présenté les 2 et 3

novembre prochains.

«Cependant», ajoute l'instructrice, «le terrain à UNB est artificiel, cela peut nous ennuyer quelque peu étant donné notre inexpérience sur cette surface.»

Même si le terrain peut constituer un obstacle pour les Anges, elles peuvent toujours se réjouir du retour de leur pilier Danièle Audet, qui sera au rendez-vous pour toute la durée des séries.

Rappelons que Danièle avait raté la fin du calendrier régulier en raison de sa participation à la coupe d'Amérique au New-Jersey avec l'équipe nationale. La jeune Gaspiéenne a participé à tous les matches et elle s'est même permis de marquer un but. Le Canada a baissé pavillon en finale 2 à 1 devant les États-Unis.



Le tournoi ANTIBOTHOCKEY

Ne soyez plus surpris à l'avenir si quelqu'un vous parle du tournoi ANTIBOTHOCKEY.

Yves Blouin

C'est le nom du tournoi de hockey bottine organisé par M. Denis Bourgeois, en collaboration avec M. Paul Boudreau, responsable du Service des activités récréatives (SAR), qui se déroulera les 29 et 30 novembre prochains à l'aréna J.-L.-Lévesque.

Ce tournoi "participation" comprend une seule catégorie, et elle est mixte, c'est-à-dire qu'il faudra toujours un minimum de deux filles sur la glace par équipe, à l'exception du gardien de but.

Également, l'évaluation se fera après chaque période, en d'autres mots, une équipe pourra pour un seul match récolter un total maximum de six points. Cette modification par rapport à l'an dernier a pour but de donner le plus de chances possibles à une équipe qui aurait connu une mauvaise période. De plus, il y aura perte de points dépendamment du nombre de pénalités écoppées.

Pour ceux et celles qui seraient

intéressés à s'inscrire, il suffit de se présenter au comptoir du CEPS (local 204). Les dates d'inscription seront du lundi 11 novembre au vendredi 22 novembre.

Pour ce qui est de l'horaire des rencontres, le tout sera complété le lundi 18 novembre. Vous pourrez consulter l'horaire au CEPS ou à l'aréna J.-L.-Lévesque.

Selon M. Denis Bourgeois, ce tournoi a pour buts:

- d'augmenter la participation à une activité sportive,
- de diminuer ou d'amoinir le sens de la compétition,
- de promouvoir le sport du hockey bottine

- d'expérimenter une nouvelle formule de tournoi de participation.

Les joueurs de l'équipe gagnante du tournoi se verront remettre un gilet identifié S.A.R.

M. Denis Bourgeois, étudiant de 3e année en loiros, espère avoir une bonne participation de la masse étudiante.

Pour considérer le tournoi comme étant un succès, il doit y avoir 25 équipes

inscrites. Si je réussis à atteindre cet objectif, je serai le gars le plus heureux au monde", lance-t-il avec optimisme.

Il est important de mentionner que la location d'équipement sera possible à

l'aréna J.-L.-Lévesque pendant toute la durée du tournoi.

"Vaut mieux que l'homme joue même s'il joue mal, qu'aller voir quelqu'un bien jouer" conclut M. Bourgeois.

Hockey:

Tournoi des écoles secondaires

La 4e édition du tournoi de hockey des écoles secondaires, du fondateur Bob White, se tiendra les 22, 23 et 24 novembre prochains à l'aréna J.-L.-Lévesque.

Yves Blouin

Ce tournoi, organisé par le service des sports de l'Université de Moncton, a pour but de familiariser les jeunes étudiants avec la vie sportive et étudiante de l'U. de M., et de permettre également aux dirigeants de l'Université de découvrir de futures recrues pour les années à venir.

Huit équipes prendront part à cette compétition annuelle, réparties dans les classes "Bleu" et "Or". Parmi les formations à surveiller, il y a entre autres Mathieu-Martin et Bouctouche, qui constituent deux puissances au niveau

des écoles secondaires. D'ailleurs, Mathieu-Martin avait été couronné champion l'an passé, en disposant de Moncton High en grande finale.

Plusieurs points sont encore à l'étude, notamment le calendrier du tournoi, les prix d'admission, et quelques nouveautés sont également prévues pour ce 4e tournoi. Cependant, la finale sera certainement présentée le dimanche 24 novembre à compter de 14h30.

Voici le comité organisateur de ce tournoi:

- Bob White, coordonnateur
 - M. Jacques Labonté, promotion et publicité
 - M. Roger Ouellet, accueil et accréditation
 - M. Jean Piché, protocole.
- Espérons que ce tournoi sera une grande réussite.

chez

Ziggy's

730 rue main

Chaque dimanche est la soirée étudiante

- entrée gratuite pour les étudiant(e)s avec carte d'identité

- on danse sans cesse / musique alternative

- Happy Hour de 21h à 23h

Ziggy's, où chaque seconde compte!

Homelocators

Région universitaire! Spacieux apt., 305\$ ou 3 larges chambres disponibles pour novembre, 450\$ 853-5090 Fraix Homelocators.

Spécial étudiants! 1 ou 2 chambres, appareils électroménagers inclus, cour - 280\$ à 400\$ 853-5090 Fraix Homelocators.

Près de l'hôpital 350\$ incluant toutes dépenses, 1 ou 2 chambres, tapis mur à mur 370\$ 853-5090 Fraix Homelocators.

Maison pour étudiants! Votre première maison avec 3 chambres et poêle à bois 325\$ ou 485\$ pour une maison avec salle à diner. Disponible maintenant. 853-5090 Fraix Homelocators.

Facilités à partager! Chambre spacieuse, meublée, salle de lavage, plaque chauffante: 25\$ par semaine ou 50\$ hebdomadairement, tapis mur à mur et toutes factures payées. Plus encore... 853-5090 Fraix Homelocators.

Chambre et repas maison! 50\$ à 75\$ par semaine, toutes factures payées, salle de lavage et tapis mur à mur. Informez-vous maintenant. 853-5090 Fraix Homelocators.

5,00\$	HOMELOCATORS	5,00\$
	5,00\$	
5,00\$		5,00\$

BABILLARD

Avis de convocation

Bonjour,

Je désire vous convoquer à la réunion régulière du conseil d'administration de la F.E.U.M. qui se tiendra le mercredi 30 octobre 1985 à 19h00, au local 106 de la Faculté des arts.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 3. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 octobre
 4. Budget
 5. Centre social étudiant
 - référendum (augmentation de la cotisation: 45\$)
 6. Moyens d'information pour les activités de la F.E.U.M.
 7. Postes à combler
 8. Affaires externes
 - Coopération: F.E.U.M. - Student Union U.N.B. Fredericton
 - Rencontres des trois campus de l'Université de Moncton
 - F.C.E.
 9. Raison sociale de la F.E.U.M.
 10. Demande de dons
 - Club de marketing
 - AIESEC
 11. Autres
 12. Clôture de la séance
- Le président de la F.E.U.M.,
Bernard Lord

Rencontres

Le comité social et professionnel de la Faculté des sciences de l'éducation organise une série de rencontres toutes les deux semaines, le mercredi, de midi à 13 heures.

Le but de ces rencontres est de promouvoir de façon plus informelle et personnelle une vie intellectuelle intensive, en plus de faciliter et d'encourager le partage des idées et des expériences.

Au cours du premier semestre, les rencontres suivantes sont prévues. Le mercredi 30 octobre, à la salle B-119 de la Faculté des sciences de l'éducation, vous pourrez entendre M. Robert Boudouin qui traitera de *La théorie des traits latents: une alternative à la théorie classique des tests*. Pendant cette courte présentation, on décrira les caractéristiques principales de cette théorie, ses avantages, ses inconvénients et les principales applications qui en sont faites dans la mesure en sciences humaines.

Le mercredi 13 novembre, à la salle B-119 de la Faculté des sciences de l'éducation, le sujet traité sera *Vers un nouveau paradigme, en compagnie de Catalina Ferrer et Simona Rainville*. On traitera la présentation du volume *«Vers un nouveau paradigme»*, ce guide pédagogique qui met l'accent sur la création de nouveaux rapports femmes-hommes. Il dépasse les revendications des femmes car il invite à travailler à la construction d'un monde plus humain.

Bourse

Pour un(e) étudiant(e) indochinois(e) qui est arrivé(e) au Canada depuis 1977 (sans ou avec famille) et qui était ou est présentement considéré(e) réfugié(e). Veuillez S.V.P. envoyer une lettre d'introduction à:

Andrew Bognan
Faculté des Sciences et de Génie
Pavillon Rami Rosagnol
avant le 8 novembre 1985.

S.A.P.A.L.

Solidarité avec les peuples d'Amérique Latine (S.A.P.A.L.) tiendra une réunion pour tous ceux et celles intéressé(e)s à former une brigade de travail au Nicaragua pendant un mois cet été. Cette réunion aura lieu le vendredi 27 novembre à 12h00, au local 542 de l'édifice Tallon.

Spéctacle

Le Service des loisirs socio-culturels du Centre universitaire de Moncton présente *Catrina Dion*, le samedi 9 novembre, à 20h30, à l'École secondaire Moncton High.

Les sièges devront être réservés à l'avance et les billets sont présentement en vente à la salle 410 de l'édifice Léopold-Tailon, au coût de 10\$ pour les 12 ans et moins, 13\$ pour les étudiants et 18\$ d'or, et 15\$ pour les adultes.

Développement et Paix

Développement et Paix a comme but de promouvoir la solidarité internationale active des Canadiens avec les peuples du Tiers-Monde. L'organisme donne un appui financier à des centaines de projets de développement socio-économique dans de nombreux pays d'Amérique Latine, d'Afrique et d'Asie.

A travers son comité d'éducation, Développement et Paix appuie également de nombreux projets canadiens qui ont pour but de renseigner et d'éduquer les Canadiens sur la solidarité internationale.

Pour en connaître davantage sur les objectifs et le fonctionnement de l'organisme, le comité local de Développement et Paix de l'Université de Moncton vous invite à une réunion d'information, le lundi 28 octobre à 19h30, à la salle 436 de l'édifice Léopold-Tailon au Centre universitaire de Moncton.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Martin Mujica, au poste téléphonique 858-6072.

RABAIS

ETUDIANT

F.E.U.M.

* MAPLE GROVE GROCERY
269 McLaughlin Dr. Moncton
Rabais 10% sur achats excédant \$15.00

* Bravo PIZZA
Restaurant
commandes pour emporter seulement
269 McLaughlin Dr. Moncton
Tel 857-0750
BREVUEGE GRATUIT

* Lawton's Drugs
Pharmacie
331 Elmwood Dr. Moncton
Tel 855-1336
10% d'escompte

Salon de coiffure

Salon Marie Antoinette Lée
* Salon Marie Antoinette Lée
85 Cameron St Moncton
Tel 854-5740

Rabais 15% pour tout traitements capillaires et coupes

* I.D.A. Mountain Road Pharmacy
297 Mountain Road
Tel 857-4121
10% d'escompte

* Rinzier Ltd
808 Mountain Rd Moncton N.B.
Tel 855-0606
5% d'escompte excepté spécial de la semaine

* Boutique Radioactive
Magasin de disques
197 St George Moncton N.B.
10% d'escompte sur disques neufs

* Harvey's Restaurant
835 Mountain Rd Moncton
Tel 854-4969
BREVUEGE GRATUIT

* Librairie Passage
339 Mountain Rd Moncton
Tel 855-8916
10% d'escompte sur achats de livres neufs et posters

DEMEUREZ-VOUS A GRECO VILLE?

2 endroits

Livraison gratuite en 30 minutes ou votre pizza gratuite!!!

et les conditions le permettent

GRECO

PIZZA A TEMPS OU PIZZA GRATUITE!
de 17h à la fermeture

BABILLARD

Service d'alphabétisation

Le SERVICE D'ALPHABÉTISATION du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick de DIEPPE s'adresse à tout adulte qui désire apprendre à lire et à écrire ou qui désire améliorer sa capacité de lire, d'écrire et même de calculer.

C'est un service individualisé, confidentiel, gratuit et personnalisé (pas de gêne).

INDIVIDUALISÉ: Chaque étudiant a son propre tuteur.

CONFIDENTIEL: L'anonymat est respecté.

GRATUIT: Le Collège fournit le matériel pédagogique.

PERSONNALISÉ: Le programme est adapté aux besoins particuliers de chaque étudiant.

Donc, à tous ceux qui ont besoin de ce service, invitation d'en profiter; vous n'avez qu'à composer le 857-3175.

Si vous connaissiez des gens qui ne savent ni lire, ni écrire, s.v.p. leur transmettre ce message. Dites-leur qu'il y a un programme tout à fait particulier pour eux.

Pour réaliser ce service, le Collège travaille beaucoup au niveau communautaire avec l'aide de comités locaux et de futurs bénéficiaires. Nous faisons donc appel à toute personne qui désire donner un peu de son temps dans ce service, environ 2 heures par semaine. Comme tuteur, vous recevez une formation ainsi que l'information nécessaire. Venez vous joindre à nous; vous n'avez qu'à composer le numéro ci-haut mentionné.

LIRE ET ÉCRIRE: UN DROIT

DEVENEZ TUTEUR AUJOURD'HUI

Semaine d'éducation physique et de loisirs

Le salon étudiant du département d'Éducation Physique et de Loisirs a ouvert ses portes pour les étudiant(e)s de cette faculté.

Bienvenue à tous et à toutes! Félicitations à Danielle Audet, de la part des étudiant(e)s d'Éducation Physique et de Loisirs, pour sa belle performance avec l'équipe nationale de hockey sur gazon du Canada.

collecte de bouteilles

Collecte de bouteilles aux environs du campus universitaire le jeudi 31 octobre à compter de 18h30

Au profit des finissants de F.E.N.E.F.

Normes linguistiques

On veut l'opinion des étudiant(e)s... Le Comité des normes linguistiques cherche à connaître l'opinion des étudiant(e)s sur la question des normes linguistiques qui a été chargé de proposer au Sénat.

À quatre reprises depuis septembre, le Comité a pris contact avec la FEUM pour que celle-ci nomme son représentant ou ses représentants. Jusqu'ici, il semble qu'il n'ait pas été possible de trouver quelqu'un(e).

Entre temps, le Comité a préparé un questionnaire qui sera envoyé sous peu aux professeur(e)s. Les membres du Comité souhaiteraient que les étudiant(e)s préparent leur propre questionnaire afin de recueillir l'avis de la population étudiante sur toute la question des mesures à prendre pour assurer la qualité du français parlé et écrit des étudiant(e)s.

Si tu es intéressé(e) à faire partie du Comité ou à travailler avec le Comité, tu peux t'abord prendre contact avec l'un des membres. Par la suite, tu pourras faire les démarches nécessaires pour recevoir un mandat de la FEUM.

Dans la préparation de ses recommandations, le Comité tiendra compte des opinions exprimées par les étudiant(e)s avant le 25 novembre.

Membres du Comité

Yves André
André Ouellet
Marielle Préfontaine
Yves Poussart
Simone Rainville
Eugène Richard

Votre palette de couleur

Étes-vous Été, Automne, Hiver, Printemps?

Pas de réponse?

A lors venez faire votre palette de couleurs les 2 et 3 novembre 1985. Cela convient aussi bien aux hommes qu'aux femmes qui veulent toujours bien paraître et qui sont fier(e)s de leur apparence.

Pour un rendez-vous et pour plus d'informations, appelez Lucille avant le 1er novembre 1985 au numéro 384-8919 après 5 heures.

Vous êtes tous et toutes les bienvenus(e)s!!!

Hockey-boule masculin

Le jeudi 31 octobre 1985
Ligue de hockey-boule masculin S.A.R. de 20h00 à 22h30 au Stade, inscription sur les lieux ou au local 204 Ceps.

Responsable: Philippe Viennau
Pour plus d'informations: 382-8400

Convocation

Chers étudiants, chères étudiantes,

Pour ceux et celles qui voudraient faire des demandes d'activités étudiantes pour les mois à venir, vous pouvez dorénavant adresser vos demandes à Marlene Ruel, nouvelle coordinatrice des activités étudiantes, au 408 Tallion. J'aimerais aussi vous informer que la date limite des demandes d'activités pour le mois de décembre est le 15 novembre, et que celle pour le pont payable du 2e semestre est le 1er décembre. Permettez-moi de vous rappeler que les demandes doivent être soumises deux semaines avant la date de l'activité.

Merci pour votre collaboration.

Marlene Ruel
Coordinatrice des activités étudiantes.

Heures de bureau

Lundi 8h30 - 10h15

Mardi 8h30 - 11h30

11h00 - 4h30

Mercredi 8h30 - 10h15

11h00 - 4h30

Jeudi 8h30 - 11h15

Vendredi 8h30 - 10h15

11h00 - 4h30

Nouveau parti démocratique

L'Association Néo-Démocrate de l'Université de Moncton est heureuse d'annoncer qu'elle recrute le groupe de travail sur les jeunes du Nouveau Parti Démocratique du Canada, le jeudi 31 octobre 1985. Toutes les personnes intéressées peuvent venir rencontrer les membres du comité entre 11h00 et 12h00 au Salon du Chancelier de l'Édifice Léopold-Tailion. Cette rencontre débute par une période de questions pour se terminer par un échange plus informel. Bienvenue à toutes et à tous!

Seront présents à Moncton: Howard M'Curdy, député de Windsor-Walkerville, président
John Rodriguez, député de Nickel Belt
Robert Hall, député provincial de Tantramar

QUI: GROUPE DE TRAVAIL DU NPD SUR LES JEUNES
OU: SALON DU CHANCELIER
QUAND: LE JEUDI 31 OCTOBRE 1985
11H00 à 12H00

Entretien

José Cuadra, ex-prisonnier politique sahéarien, sera au Centre universitaire de Moncton, les lundi 28 et mardi 29 octobre prochains. Si vous désirez le rencontrer, veuillez vous rendre, le lundi 28 octobre, à 14h45, au local 438 de l'édifice Tallion. Un souper pour fraterniser est également prévu. Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Marc Larochelle au poste téléphonique (506) 859-4371.

Bourses

Comme à chaque année, et ce depuis 1985, la France offre à l'Académie des bourses d'étude de longue durée (licences, maîtrises, doctorats) dans le cadre de son entente avec la SNA. La SNA est actuellement en France afin de négocier l'entente '86. Il y a tout lieu de croire qu'il y aura encore pour l'année '86 un total de 20 bourses (nouvelles bourses et renouvellement de bourses comprises). Nous ne sommes donc pas en mesure de dire pour le moment le nombre de bourses disponibles pour l'an prochain.

Pour avoir accès aux bourses France-Académie, il faut:

- être originaire des Provinces de l'Atlantique ou y résider depuis 5 ans;
- être de langue maternelle française;
- posséder un baccalauréat;
- ne pas être âgé(e) de plus de 35 ans au 1er octobre de l'année de candidature.

P.S. Pour les maîtrises et doctorats, la SNA essaie de négocier pour que l'âge d'éligibilité soit élevé à 40 ans (ce n'est surtout pas acquis!)

La bourse accordée a une durée maximale de trois (3) ans. Le coût du voyage aller et retour (en fin de bourse) est une exception est prise en charge par le gouvernement français. Le boursier perçoit une allocation mensuelle de 2240 FF.

Les demandes de formulaires de candidatures doivent être faites directement ou par correspondance au: Service culture
Consulat de France
C.P. 1008
250, rue Lutz
Moncton, N.-B. E1C 8P6

Les dossiers de candidature doivent être rentrés avant le 20 décembre 85.

Nous devons de plus signaler que les Académien(ne)s sont éligibles à une bourse France-Canada s'ils(elles) ont en mains un baccalauréat spécialisés. Les conditions de candidature et tous les renseignements relatifs à ces bourses doivent être demandés à: Monsieur le directeur des programmes Internationaux
Association des Universités et Collèges du Canada

151, rue Slater
Ottawa, Ontario K1N 8P1

La date limite pour ces bourses est le 31 octobre 1985

Pour plus d'informations, contactez: Jean-Marie Nadeau
Secrétaire-général
Société Nationale des Académiciens
C.P. 908, St-Jacques, N.-B. E0A 3G0
Tél: (506) 532-6829

Conférence

Conférence sur le Chili
Présentation d'un couple chilien
Arturo et Foorie Checon
Mercredi, 30 octobre
12h00, Chapelle, Édifice Tallion
Université de Moncton

AU KACHO

HALLOWEEN se fête le jeudi 31 octobre

prix à gagner pour les
meilleurs costumes

1^{er} prix
\$75.00

2^e prix : \$50.00

3^e prix
\$25.00

AU KACHO

LA FOLIE DE MINUIT



PRIX D'ENTRÉE

ÉTUDIANTS \$1.00

INVITÉS \$2.00

TOUS (LE TIRAGE SE FAIT A MINUIT) LES VENDREDIS ET SAMEDIS SOIR

DANSE VENDREDI DANSE SAMEDI DANSE VENDREDI DANSE SAMEDI

1 1/2

20h30 à 22h30
2 CONSOMMATIONS
POUR LE PRIX
DE 17c

DANSE SAMEDI DANSE VENDREDI

Heures d'ouverture

mardi: 20h30 à 2h00
(soirée des braves)
mercredi: 13h00 à 2h00
danse alternative (en soirée)
jeudi: 13h00 à 2h00
danse (en soirée)
vendredi: 13h00 à 2h00
danse ou orchestre
samedi: 20h30 à 2h00
danse alternative ou orchestre
dimanche: 20h00 à 1h00
danse (soirée non-alcoolisée)

Les après-midi au
Kacho
à partir de 13h00

mercredi, jeudi, vendredi
super heures heureuses
(13h00 à 15h00)
heures heureuses (15h00
à 17h00)

Tous les dimanches
soirs
"Soirée de danse"

(Cette soirée est non-
alcoolisée et est
ouverte à tous les
étudiant(e)s)